

CENTRE DU PLATEAU

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

CENTRE DU PLATEAU

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2018**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE DU PLATEAU

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DU PLATEAU** « l'organisme », qui comprennent le bilan au **31 décembre 2018**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2018**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lefebvre Gendron Beaulieu Bisson s.e.n.c.r.l.*¹

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 15 avril 2019

¹ Par Jean-François Beaulieu, CPA auditeur, CGA

CENTRE DU PLATEAU

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Inscriptions et événements (annexe A)	722 806	615 626
Subventions gouvernementales et privée (annexe B)	414 646	354 906
Location de locaux et d'équipement	80 091	79 364
Divers	3 429	4 588
	<u>1 220 972</u>	<u>1 054 484</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	834 255	774 524
Activités enfants	136 118	89 765
Intérêts, frais bancaires et service de paie	45 845	32 745
Publicité	14 433	10 926
Club de natation	20 223	10 627
Bureau et divers	19 009	15 814
Honoraires professionnels	10 753	11 864
Cours adultes	14 275	13 757
Événements	36 609	13 860
Télécommunications	6 824	4 430
Assurances	5 329	6 650
Jeunesse 2000	6 434	844
Représentation	2 931	1 701
Fournitures et uniformes	3 414	643
Entretien et réparations	4 458	249
Taxes et permis	2 123	1 414
Formation	3 142	1 562
Amortissement des immobilisations corporelles	8 534	9 862
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	2 980
	<u>1 174 709</u>	<u>1 004 217</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>46 263</u></u>	<u><u>50 267</u></u>

CENTRE DU PLATEAU

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	Investi en immobilisations corporelles \$	Affecté \$	Non affecté \$	2018 \$	2017 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	23 363	15 000	88 117	126 480	76 213
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 534)	-	54 797	46 263	50 267
Investi en immobilisations corporelles	15 954	-	(15 954)	-	-
Affectation d'origine interne (note 9)	-	45 000	(45 000)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>30 783</u>	<u>60 000</u>	<u>81 960</u>	<u>172 743</u>	<u>126 480</u>

CENTRE DU PLATEAU

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	168 452	100 325
Compte Avantage entreprise 1,20 % (0,90 % en 2017)	102 796	101 778
Débiteurs	1 952	5 291
Subventions à recevoir	32 991	61 400
Frais payés d'avance	16 772	8 153
	<u>322 963</u>	<u>276 947</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>30 783</u>	<u>23 363</u>
	<u><u>353 746</u></u>	<u><u>300 310</u></u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	49 096	60 682
Inscriptions perçues d'avance	99 722	98 524
Revenus perçus d'avance	9 746	1 000
Apports reportés (note 6)	22 439	13 624
	<u>181 003</u>	<u>173 830</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	30 783	23 363
Affecté	60 000	15 000
Non affecté	81 960	88 117
	<u>172 743</u>	<u>126 480</u>
	<u><u>353 746</u></u>	<u><u>300 310</u></u>

Pour le Conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE DU PLATEAU

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	46 263	50 267
Élément n'ayant aucune incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 534	9 862
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	2 980
	<u>54 797</u>	<u>63 109</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	3 339	5 631
Subventions à recevoir	28 409	(42 650)
Frais payés d'avance	(8 619)	(2 280)
Créditeurs	(11 586)	(4 684)
Inscriptions perçues d'avance	1 198	29 109
Revenus perçus d'avance	8 746	(9 000)
Apports reportés	8 815	(10 470)
	<u>30 302</u>	<u>(34 344)</u>
	85 099	28 765
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(15 954)</u>	<u>(26 341)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	69 145	2 424
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>202 103</u>	<u>199 679</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>271 248</u></u>	<u><u>202 103</u></u>
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	168 452	100 325
Comptes Avantage entreprise	102 796	101 778
	<u><u>271 248</u></u>	<u><u>202 103</u></u>

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CENTRE DU PLATEAU, constitué le 4 mai 1988 selon la partie III de la Loi des Compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif. Son rôle consiste à intervenir dans le respect de la mission et des objectifs des services des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal, à favoriser les activités physiques, culturelles et communautaires de façon libre et d'offrir les équipements nécessaires à la pratique d'un loisir ainsi que le personnel qualifié requis.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles.

Constatation des produits

Le CENTRE DU PLATEAU applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Revenus d'inscriptions

Les revenus d'inscriptions sont comptabilisés sur la période couverte par le service.

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elle sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Mobilier et équipements	4 ans
Équipement audio	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Équipement de sport	5 ans

Évaluation des instruments financiers

Le CENTRE DU PLATEAU évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services et opérations non monétaires

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Mobilier et équipements	16 460	10 959	5 501	3 419
Équipement audio	2 800	1 686	1 114	-
Matériel informatique	8 054	6 012	2 042	632
Équipement de sport	43 272	21 146	22 126	19 312
	<u>70 586</u>	<u>39 803</u>	<u>30 783</u>	<u>23 363</u>

4. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$, à un taux variable. Au 31 décembre 2018 le taux était de 9,45 % (8,9 % en 2017).

	2018	2017
	\$	\$
5. CRÉDITEURS		
Fournisseurs et frais courus	8 851	5 040
Salaires et vacances à payer	33 912	45 553
Sommes à remettre à l'État	-	365
Taxes de vente à remettre	6 333	9 724
	<u>49 096</u>	<u>60 682</u>

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	13 624	24 094
Apports utilisés au cours de l'exercice	(13 624)	(24 094)
	-	-
Montant reçu pour l'exercice suivant	22 439	13 624
Solde à la fin de l'exercice	22 439	13 624
Représentés par :		
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)	22 439	6 250
Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation	-	7 374
	22 439	13 624

7. ENGAGEMENTS - VILLE DE MONTRÉAL

L'organisme s'est engagé en vertu d'une convention à long terme avec la Ville de Montréal. L'entente comprend l'utilisation gratuite de l'immeuble situé au 2275, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal et vient à échéance le 30 juin 2020.

De plus, l'organisme s'est engagé à offrir à l'intérieur des locaux visés par l'entente, les services suivants :

- 1) Accueil et surveillance
- 2) Activités de loisirs
- 3) Programme jeunesse (jeunes de 12 à 18 ans)
- 4) Camp de jour

La Ville de Montréal octroie une subvention annuelle pour ces activités pour la durée totale de l'entente.

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location d'un photocopieur

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur échéant en mars 2022. Les loyers minimaux futurs totalisent 8 299 \$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices.

2019	2 371	\$
2020	2 371	
2021	2 371	
2022	1 186	

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exercice le conseil d'administration a affecté les sommes suivantes :

Solde au début de l'exercice	15 000	\$
Affectation de l'exercice	<u>45 000</u>	
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>60 000</u></u>	
Représentés par		
Réalisation du projet Vision	15 000	
Réalisation du projet Vert	<u>45 000</u>	
	<u><u>60 000</u></u>	\$

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

CENTRE DU PLATEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2018

10. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir, qui sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur l'excédent des revenus sur les charges et la situation financière de l'organisme.

CENTRE DU PLATEAU

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ANNEXE A - INSCRIPTIONS ET ÉVÉNEMENTS		
Enfants	437 054	369 362
Adultes	216 933	187 557
Natation	45 719	46 862
Événements	22 503	8 950
Jeunesse 2000	597	2 895
	<u>722 806</u>	<u>615 626</u>

ANNEXE B - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET PRIVÉE

Ville de Montréal		
Activités de loisirs	110 000	110 000
Accueil et surveillance	32 000	32 000
Camp de jour	40 000	40 000
Jeunesse 2000	55 000	55 000
AlterGo	13 334	10 239
Enfance	16 742	-
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)	73 567	25 000
Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation	8 932	43 518
Emploi-d'été Canada	22 744	29 136
Emploi et développement social Canada	21 867	-
Homme seul	7 374	-
Subvention salariale	5 222	-
Gestion loisir (projet Abeille)	5 000	-
RBC	-	8 250
Autres	2 864	1 763
	<u>414 646</u>	<u>354 906</u>